

Un mot. Un déclic.

Facile | Grille e008995 | 9 x 9 cases

	2 Jour après samedi ↓		3 Transport urbain sur rails, souvent souterrain ↓		4 Article masculin singulier ↓			
1 Abattre une construction →								5 Enlever ce qui était placé ↓
		7 Oiseau qui cacarde ↓				9 Elle saute sur le chien ↓		
6 Véhicule à deux roues équipé d'un moteur →					8 Oiseau noir et blanc →			
10 On le respire →				12 Signe d'un son musical ↓		14 Son répété en fin de vers ↓		
11 Gaz noble de symbole Ne →					13 Son fort poussé par la voix →			
		17 Article masculin indéfini ↓	15 Se conformer → 18 Conifère à ↓					
16 Quatre plus quatre →						19 Pronom complément de « je » →		
20 Placer dans un lieu fermé →								

LES DÉFINITIONS EN CLAIR

- H · Abattre une construction. (7 lettres)
- V · Jour compris entre samedi et lundi. (8 lettres)
- V · Un transport urbain sur rails, souvent souterrain. (5 lettres)
- V · Déterminant placé devant un nom masculin singulier. (2 lettres)
- V · Enlever ce qui était placé. (7 lettres)
- H · Un véhicule à deux roues équipé d'un moteur. (4 lettres)
- V · Oiseau de basse-cour au long cou. (3 lettres)
- H · Corvidé à longue queue et au plumage contrasté. (3 lettres)
- V · Petit insecte parasite capable de sauter. (4 lettres)
- H · Mélange de gaz qui constitue l'atmosphère terrestre. (3 lettres)
- H · Élément chimique utilisé dans certains éclairages. (4 lettres)
- V · Signe qui indique notamment la hauteur d'un son. (4 lettres)
- H · Un son fort poussé par la voix. (3 lettres)
- V · Retour de sons semblables à la fin de plusieurs vers. (4 lettres)
- H · Se conformer à une consigne. (5 lettres)
- H · Nombre qui suit sept. (4 lettres)
- V · Déterminant indéfini masculin singulier. (2 lettres)
- V · Arbre persistant dont les graines sont entourées d'une partie rouge charnue. (2 lettres)
- H · Pronom personnel complément de la première personne du singulier. (2 lettres)
- H · Placer dans un lieu fermé. (8 lettres)

Le corrigé, à part.

Facile | Grille e008995 | 9 x 9 cases

	2 Jour après samedi		3 Transport urbain sur rails, souvent souterrain		4 Article masculin singulier			
1 Abattre une construction	D	E	M	O	L	I	R	5 Enlever ce qui était placé
	I		E		E			R
6 Véhicule à deux roues équipé d'un moteur	M	O	T	O		P	I	E
10 On le respire	A	I	R			U		T
11 Gaz noble de symbole Ne	N	E	O	N		C	R	I
	C			O	B	E	I	R
16 Quatre plus quatre	H	U	I	T			M	E
20 Placer dans un lieu fermé	E	N	F	E	R	M	E	R

LES RÉPONSES ET LEUR ORTHOGRAPHE

- H · démolir — Abattre une construction.
- V · dimanche — Jour compris entre samedi et lundi.
- V · métro — Un transport urbain sur rails, souvent souterrain.
- V · le — Déterminant placé devant un nom masculin singulier.
- V · retirer — Enlever ce qui était placé.
- H · moto — Un véhicule à deux roues équipé d'un moteur.
- V · oie — Oiseau de basse-cour au long cou.
- H · pie — Corvidé à longue queue et au plumage contrasté.
- V · puce — Petit insecte parasite capable de sauter.
- H · air — Mélange de gaz qui constitue l'atmosphère terrestre.
- H · néon — Élément chimique utilisé dans certains éclairages.
- V · note — Signe qui indique notamment la hauteur d'un son.
- H · cri — Un son fort poussé par la voix.
- V · rime — Retour de sons semblables à la fin de plusieurs vers.
- H · obéir — Se conformer à une consigne.
- H · huit — Nombre qui suit sept.
- V · un — Déterminant indéfini masculin singulier.
- V · if — Arbre persistant dont les graines sont entourées d'une partie rouge charnue.
- H · me — Pronom personnel complément de la première personne du singulier.
- H · enfermer — Placer dans un lieu fermé.